



MAIRIE DE COURCELLES SUR VIOSNE

14, rue de la Libération, 95 650 COURCELLES SUR VIOSNE

Tél. : 01 34 42 71 01 Télécopie : 01 34 66 93 71

@ : mairie.courcelles95@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2008

Nombre de membres en exercice. : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation..... : 28/03/08
Date affichage..... : 8/04/08

Le 2 avril 2008, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de son Maire : Monsieur Gérard GRAIS.

ETAIENT PRESENTS : Mr Gérard GRAIS, Maire , Mme Laurence MANOFF, Adjoint, Mr LARUE Cédric, Adjoint, Mme ROLLAND Josie , Mme KERJEAN Magalie, Mme FLOHART Gaëlle, Mme Christine BENCHATER, Mr RAULT Albert ,Mr DUPONT Jean-Claude, Mr ROCHE Christophe, Mr ENGUERAND Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BENCHATER Christine

Après avoir constaté que le quorum est atteint le Maire ouvre la séance. Le compte rendu de la séance du 25 mars 2008 est adopté à l'unanimité

Ordre du Jour

- Elections des délégués aux commissions communales.
- Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
- Indemnité du receveur municipal.

- Délibération pour délégation de signature des marchés publics.
- Questions diverses.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Ont été désignés dans les commissions suivantes

FINANCES-BUDGET

Président : Mr GRAIS Gérard

Mme MANOFF Laurence

Mr LARUE Cédric

Mme BENCHATER Christine

Mr DUPONT Jean-Claude

Mr ENGUERAND Daniel

Mme FLOHART Gaëlle

Mme KERJEAN Magalie

Mr RAULT Albert

Mr ROCHE Christophe

Mme ROLLAND Josie

TRAVAUX VOIRIE, RESEAUX DIVERS, EAUX PLUVIALES

Président : Mr GRAIS Gérard

Mr DUPONT Jean-Claude

Mme KERJEAN Magalie

Mr LARUE Cédric

Mr ENGUERAND Daniel

Vice-Président : Mr RAULT Albert

CONTRAT RURAL

Président : Mr GRAIS Gérard

Mme MANOFF Laurence

Mr LARUE Cédric

Mme BENCHATER Christine

Mr DUPONT Jean-Claude

Mr ENGUERAND Daniel

Vice-Président : Mr RAULT Albert

Mme FLOHART Gaëlle

Mme KERJEAN Magalie

Mme ROLLAND Josie

Mr ROCHE Christophe

AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX

Président : Mr GRAIS Gérard

Mr DUPONT Jean-Claude

Mr ROCHE Christophe

Mr ENGUERAND Daniel

Mme KERJEAN Magalie

Vice-Président : Mr LARUE Cédric

PERMIS DE CONSTRUIRE

Président : Mr GRAIS Gérard

Mme MANOFF Laurence

Vice-Présidente : Mme ROLLAND Josie

PLU/CHARTRE PAYSAGERE

Président : Mr GRAIS Gérard

Mme MANOFF Laurence

Mr LARUE Cédric

Mme BENCHATER Christine

Mr DUPONT Jean-Claude

Mr RAULT Albert

Vice-Président : Mr ENGUERAND Daniel

Mme FLOHART Gaëlle

Mme KERJEAN Magalie

Mme ROLLAND Josie

Mr ROCHE Christophe

PETITE ENFANCE /JEUNESSE

Président :Mr GRAIS Gérard

Vice-Présidente :Mme KERJEAN Magalie

Mme FLOHART Gaëlle

Mr LARUE Cédric

Mme BENCHATER Christine

Mme MANOFF Laurence

ENVIRONNEMENT, SECURITE

Président : Mr GRAIS Gérard

Vice-Président: Mr ROCHE Christophe

Mme ROLLAND Josie

Mme BENCHATER Christine

Mr LARUE Cédric

Membres extérieurs au Conseil Municipal :

Mme SANGLE-FERRIERE Martine

Mme GUILMIN Valérie

Mr SIZAIRE Franck

ENVIRONNEMENT : AERODROME DE CORMEILLES

Mme FLOHART Gaëlle

Mr ROCHE CHRISTOPHE

Membres extérieurs au Conseil Municipal

Mr FRAIMOUT Jean-Jacques

Mr FERREY Patrick

COMMUNICATION

Président : Mr GRAIS Gérard

Vice-Présidente : Mme MANOFF Laurence

Mme ROLLAND Josie

Mme FLOHART Gaëlle

Membres extérieurs au Conseil Municipal :

Mr RYCKELYNCK Laurent

Mr BADERA Brice

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : Mr GRAIS Gérard Vice-Présidente : Mme BENCHATER Christine

Mme FLOHART Gaëlle
Mr ROCHE Christophe
Mme ROLLAND Josie
Mr ENGUERAND Daniel

Membres extérieurs au Conseil Municipal :

Mr AGUILAY Michel
Mme COTTEREAU Camille
Mme JEANMET Paule
Mr BRANDY Marc
Mme CUZIN Sita

DELEGATION CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le maire de la Commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé pour la durée de son mandat de prendre un certain nombre de décisions,

Le maire est chargé pendant la durée du présent mandat et par délégation du conseil municipal :

- De passer des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- De régler les frais d'honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Conformément à l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales, les compétences déléguées par le conseil municipal pourront faire l'objet de l'intervention du 1^{er} adjoint en cas d'empêchement du maire et du 2^{ème} adjoint en cas d'absence de ces deux derniers.

INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle qu'un arrêté interministériel du 16 décembre 1983 institue au profit des receveurs municipaux une indemnité de Conseil pour les prestations qu'ils effectuent en matière budgétaire, financière et comptable.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide donc d'allouer à Madame DIDIERJEAN Evelyne, receveur municipal de la Commune de Courcelles sur Viosne, le maximum de l'indemnité pour la durée du mandat.

DELEGATION MARCHES PUBLICS

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur GRAIS Gérard, Maire, pendant La durée du mandat à signer les marchés publics selon la procédure adaptée pour des marchés dont le montant est compris entre 4 000 et 206 000 euros HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.

Le secrétaire de séance : Christine BENCHATER

Le Maire : Gérard GRAIS

Les membres